

QUEBEC – Absence de preuve de l'innocuité des OGM

Par Inf'OGM

Publié le 31/05/2002

Le Réseau québécois contre les OGM (RQcOGM) a demandé, par lettre, au ministre délégué à l'Environnement, M. Simard, la mise en place d'une enquête spéciale, dite générique, du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur les OGM. Cette enquête devrait porter entre autres sur les impacts des OGM sur les écosystèmes, les cultures non-transgéniques et la santé. "Quantités de rapports d'experts indépendants confirment ce que l'on redoutait : les OGM ont été autorisés malgré l'absence de preuves scientifiques solides quant à leur innocuité pour la santé humaine et l'environnement", précise Denis Falardeau de l'ACEF (association coopérative d'économie familiale) de Québec. En donnant la parole aux citoyens, "une enquête générique du BAPE sur les OGM pourrait permettre de dégager un consensus large en faveur de l'arrêt de la dissémination des OGM dans l'environnement et la chaîne alimentaire".

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/quebec-absence-de-preuve-de-linnocuite-des-ogm/